

**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

**Université des Sciences
Sociales Grenoble II**

**Institut d'Etudes
Politiques**

**Diplôme Supérieur
de Bibliothécaire**

**DESS Direction de
projets culturels**

Projet de recherche

1990

1990
DSB
31

**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

**Université des Sciences
Sociales Grenoble II**

**Institut d'Etudes
Politiques**

**Diplôme Supérieur
de Bibliothécaire**

**DESS Direction de
projets culturels**

Projet de recherche



PELLESTOR ISABELLE

**L'INFORMATISATION DE LA
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE DIJON**

Sous la direction de Mr DALHOUMI

1990
DSB
31

1990

Le mouvement d'informatisation des bibliothèques municipales en France s'intensifie et provoque de nombreux changements dans l'organisation du travail et la représentation du métier des bibliothécaires.

Bibliothèque municipale; informatisation; organisation du travail; bibliothécaire.

More and more public libraries in France are getting computerized, which entails a number of changes in the way librarians have to plan up their work and the conception people have of a librarian's role.

Public library; automation; job engineering; librarian.

SOMMAIRE

Introduction	page 1
Problématique et méthodologie de la recherche	page 4
Bibliographie sélective	page 10
. L'informatique en général	
. L'informatisation des bibliothèques françaises	
. La sociologie du travail	

INTRODUCTION

Chacun sait que la région Rhône-Alpes entretient une forte tradition culturelle. En particulier, l'agglomération lyonnaise se distingue par son dynamisme et son soutien à toutes sortes d'activités artistiques, traditionnelles ou novatrices.

Le secteur de la lecture publique a notamment profité de cet environnement favorable. Les bibliothèques publiques à Lyon et dans les environs jouissent en effet d'une situation privilégiée. En 1988, on ne dénombrait pas moins de 117 bibliothèques dans le département du Rhône.

On peut ajouter que ces bibliothèques ne correspondent pas du tout à l'image que l'on s'en fait traditionnellement. Prenons, par exemple, la bibliothèque de la Part-Dieu à Lyon.

L'architecture de la bibliothèque se confond avec celle du centre commercial qui la côtoie. Lorsque vous pénétrez dans la bibliothèque, vous avez l'impression d'entrer dans un grand magasin, car vous devez franchir les barrières d'un système anti-vol. Au coeur de l'établissement, vous pouvez lire de nombreux panneaux de signalisation destinés à vous orienter vers les différentes salles, réparties sur plusieurs étages. Dans ces salles, de nombreux documents se trouvent en libre accès. Le public ne consulte que très peu les catalogues manuels, car il préfère utiliser les terminaux qui sont présents dans les pièces. Les lecteurs font la queue pour interroger le minitel et savoir s'ils peuvent emprunter tel livre sur tel sujet, s'ils peuvent consulter ou localiser tel ouvrage de tel auteur... Même les enfants aiment pianoter sur

les terminaux. L'OPAC (Online Public Access Catalog) ou l'accès au catalogue informatisé attire beaucoup les usagers de la bibliothèque.

Le prêt est, lui aussi, totalement automatisé. Chaque livre est équipé d'un code barres. Ce code est lu par un crayon optique, qui enregistre le prêt après l'avoir associé au numéro personnel de la carte de l'utilisateur.

Tout ceci ne surprend peut-être pas les habitants de Lyon. Mais ceux qui viennent de départements voisins plus pauvres (sur le plan culturel) sont pour le moins étonnés. A la version moderne des bibliothèques de Lyon s'oppose la version classique des bibliothèques de Dijon, en Bourgogne.

Ni la bibliothèque municipale, ni la bibliothèque universitaire à Dijon, ville de 150 000 habitants, ne sont encore informatisées. Pourtant, la situation évolue actuellement. La bibliothèque universitaire est en cours d'informatisation depuis 1989. La bibliothèque municipale de Dijon conserve encore son "cachet ancien". Installée dans des locaux datant du XIXe siècle, elle accueille les lecteurs dans un silence religieux. Les meubles contenant les fichiers trônent dans toutes les salles. La bibliothécaire, à la banque de prêt, doit ranger, trier, classer les fiches des ouvrages empruntés et celles des lecteurs. Elle n'a souvent guère le loisir de répondre à l'utilisateur désirant des renseignements précis. La recherche documentaire automatisée reste théorique, au grand dam des chercheurs. Récemment, les divers partenaires de la bibliothèque municipale de Dijon ont pris conscience des améliorations que pouvait apporter l'informatique. Le budget 1990 prévoit donc l'investissement de matériels

informatiques. L'informatisation sera progressive et s'étalera sur trois années. Les bouleversements seront sans doute conséquents mais passionnants à suivre. C'est pourquoi nous avons décidé d'être partie prenante dans le projet.

PROBLEMATIQUE

L'introduction de l'informatique dans une bibliothèque publique est un événement capital, car elle est souvent source de transformations organisationnelles et fonctionnelles. Suivre la mise en place progressive des ordinateurs et les problèmes techniques ou psychologiques qu'elle suscite est du plus grand intérêt. C'est pourquoi, nous nous proposons d'étudier, dans le cadre du mémoire de DESS, l'informatisation de la Bibliothèque Municipale de Dijon.

Le sujet peut paraître banal ou commun à certains, mais nous dirons, pour notre défense, qu'à chaque bibliothèque correspond une démarche d'informatisation, nullement comparable à une autre. En effet, chaque établissement rencontre des difficultés d'implantation spécifiques à son organisation, son fonctionnement et son personnel.

Nous étudierons, en premier lieu, ce qui pousse les responsables des bibliothèques publiques à informatiser leur fonds. La principale raison de l'automatisation est la satisfaction des besoins des lecteurs. Plusieurs moyens mis à leur disposition cherchent à répondre à leurs attentes: l'OPAC, qui comporte des avantages mais aussi des inconvénients; la possibilité de réserver des ouvrages de la bibliothèque; la faculté d'interroger une base de données bibliographiques. L'informatisation d'une bibliothèque a également pour but la satisfaction des besoins du service. L'informatique peut être source d'amélioration des conditions de travail et du fonctionnement de la bibliothèque. Les effets espérés sont la

diminution du travail répétitif, une meilleure efficacité dans la gestion grâce à l'édition de statistiques et un gain de temps employé à mieux renseigner le public.

L'introduction des nouvelles technologies répond enfin au désir plus ou moins conscient des responsables de changer la bibliothèque. L'informatique permet notamment de constituer un réseau entre la bibliothèque centrale et ses annexes et donc d'ouvrir la bibliothèque sur l'extérieur. L'équipement informatique accroît généralement l'image de marque de l'établissement.

Dans un second lieu, nous traiterons des différentes étapes de l'infomatization. Tout projet d'informatization doit comporter un cahier des charges détaillant les besoins de l'établissement. Le suivi de l'appel d'offres doit être minutieux, afin de bien choisir les fournisseurs des matériels et logiciel.

Ces quelques considérations seront illustrées par un exemple précis, celui de la Bibliothèque Municipale de Dijon.

Une description de l'organigramme actuel servira d'introduction à la présentation de la nouvelle organisation du travail, consécutive à l'informatization.

La recherche s'orientera ensuite sur un point particulier, celui de l'impact de l'automatisation sur le personnel. Il aurait été intéressant d'étudier les effets de l'informatization sur les usagers, mais ces effets n'apparaissent qu'à long terme ou à l'issue du processus de modernisation. A court terme, nous pouvons seulement analyser

l'attitude optimiste ou pessimiste des bibliothécaires vis-à-vis du projet informatique. Et nous nous attacherons finalement à recueillir leurs réactions devant le changement organisationnel et fonctionnel provoqué par l'introduction des nouvelles technologies. L'étude de ces réactions est importante, car le personnel est le moteur de toute entreprise ou administration.

La méthodologie de recherche employée consistera essentiellement en des observations.

En effet, seule une enquête sur le terrain pourra témoigner de l'accueil réservé par les bibliothécaires à l'informatique.

Nous avons déjà pu assister à deux réunions générales du personnel proposées par la direction de la Bibliothèque Municipale. Ces réunions avaient pour objet de créer un dialogue au sujet de l'informatisation et de développer la participation des bibliothécaires.

Ceux-ci ont exprimé leurs craintes et leurs vœux. Notamment, certains bibliothécaires-adjoints craignent que l'informatique supprime les tâches qu'ils considèrent comme intéressantes, d'autres appréhendent les files d'attente devant les terminaux.

Les secrétaires s'inquiètent de la disparition de leur travail (courrier, frappe de fiches). Enfin, tous, sans doute par désir d'acquérir une certaine qualification et par conséquent une certaine reconnaissance professionnelle, tous demandent une formation au maniement des ordinateurs et imprimantes.

La méthodologie de recherche pour la première partie, plus théorique, concernant les objectifs et les conditions d'installation de l'informatique a été de consulter divers

ouvrages et d'en faire la synthèse dans la bibliographie qui se trouve dans les pages suivantes. La bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires étant spécialisée en sciences de l'information, nous avons eu largement recours à elle pour tous les livres traitant de l'informatisation des bibliothèques françaises. Nous avons également consulté la base BN-Opale de la Bibliothèque Nationale.

Enfin, les cours dispensés à l'ENSB, en particulier ceux de Mr Bernon, conservateur à la Bibliothèque de la Part-Dieu et ceux de Mr Dalhousi, professeur à l'Ecole et directeur de ce mémoire, nous ont apporté une aide appréciable dans l'ébauche de notre plan.

PLAN DU MEMOIRE

I. Pourquoi et comment informatiser une bibliothèque?

1. Les objectifs de l'informatisation

- a. répondre aux besoins des lecteurs
- b. répondre aux besoins du service
- c. changer la bibliothèque

2. Les différentes étapes de l'informatisation

- a. cahier des charges
- b. appel d'offres
- c. matériel et logiciel

II. Exemple de la Bibliothèque Municipale de Dijon

1. Organisation de la bibliothèque

- a. organisation actuelle
- b. organisation future

2. Etude de l'impact de l'informatisation sur le personnel

- a. attitudes du personnel vis-à-vis du projet d'informatisation
- b. réactions devant le changement organisationnel et fonctionnel

BIBLIOGRAPHIE

La liste d'ouvrages qui suit n'est nullement exhaustive. En vérité, nous avons procédé à une sélection drastique. Le nombre très important de livres traitant de l'informatique et leur caractère rapidement obsolète constituent de sérieuses difficultés pour établir une bibliographie.

Nous avons tenté d'organiser les documents autour de trois thèmes principaux:

l'informatique en général

l'informatisation des bibliothèques françaises

la sociologie du travail

L'INFORMATIQUE EN GENERAL

Ouvrages de culture générale:

1. NORA, Simon et MINC, Alain. L'informatisation de la société. Paris: Editions du Seuil, 1978. 162 p. Collection Points. ISBN 2-02-004974-0.

Le rapport de Simon Nora et Alain Minc sur l'informatisation de la société est devenu un classique en France et figure dans toute bibliographie d'ouvrages traitant de l'informatique. Les auteurs de ce livre ont bâti leur réflexion autour de deux questions essentielles: l'informatique va-t-elle bouleverser notre vie? Et y a-t-il une politique qui permette d'en maîtriser le développement pour la mettre au service de tous? Pour relever le défi de l'informatique de grande diffusion et pour sortir de la crise, les auteurs proposent de miser sur l'imbrication croissante des ordinateurs et des télécommunications, sur la télématique autrement dit. La télématique véhiculant de l'information, donc du pouvoir, la France doit mettre en place rapidement une politique d'indépendance nationale, afin de mieux concurrencer le géant américain IBM. L'Etat se doit d'impulser la création de satellites, de développer les réseaux de télécommunications et d'encourager la modernisation de l'administration. Cette révolution informatique permettra alors une croissance d'un nouveau type et appellera une nouvelle société, plus autonome et plus libre. Nous sommes redevables de beaucoup aux auteurs de ce rapport d'une grande qualité. Ceux-ci n'ont pas hésité à mettre à nu les forces et faiblesses de la France en matière

d'informatique. Ce sont eux qui ont imposé le mot télématique dans notre vocabulaire. Enfin, leurs propositions ont généralement été adoptées, comme leur suggestion de privilégier le réseau français Transpac.

2. ADER, Martin. Le choc informatique. Paris: Denoël, 1984. 227 p. ISBN 2-207-23017-1.

Cet ouvrage se situe dans le prolongement du rapport Nora-Minc. Les idées avancées dans le livre précédent se trouvent ici confirmées.

La filière électronique doit avant tout être considérée comme une arme contre la crise. L'électronique demeure un espoir pour la France, car elle est un marché en pleine expansion dans une période de marasme économique. La télématique, en particulier, représente un formidable enjeu industriel, mais aussi culturel, social et juridique. Il s'agit, en effet, de promouvoir la formation, l'éducation, la connaissance. Réussir le pari de la télématique française implique d'inventer de nouvelles conditions de travail, de préserver les libertés individuelles, de veiller à l'équilibre des pouvoirs et enfin de maîtriser les risques de dépendance.

Martin Ader, chargé de recherche au groupe informatique Bull, a voulu montrer, dans ce livre, que la société française est en état de choc informatique. Le déferlement des nouvelles technologies de l'information (minitel, satellites, câbles...) secoue les structures économiques, sociales et culturelles. Face à cette révolution informatique, les citoyens sont partagés entre l'espoir et la vigilance. L'automatisation des tâches peut entraîner la création de nouveaux emplois plus

qualifiés, de nouveaux produits encore plus performants, mais subsiste le risque de dérapage vers une société plus rigide, plus technocratique. Cet ouvrage nous incite donc à réfléchir sur les effets positifs ou néfastes de l'informatisation.

3. MATHELOT, Pierre. L'informatique. 7e ed. Paris: Presses Universitaires de France, 1987. 126 p. Que sais-je?, n° 1371. ISBN 2-13-040297-6.

Cet ouvrage, comme tous ceux de la collection Que sais-je?, est très général.

Après une définition de l'informatique, l'auteur nous présente brièvement l'industrie du matériel informatique, dominée par le groupe IBM, et l'industrie du logiciel, en pleine évolution. Il aborde également le processus d'informatisation, lié à la place qu'occupe l'informatique dans l'entreprise. Enfin, cette édition comporte un nouveau chapitre sur la téléinformatique et les banques de données, dont le développement entraîne des problèmes juridiques (droit d'auteur) et techniques (protection des programmes).

Nous avons, avec cet ouvrage, une vision synthétique et globale de l'informatique dans ses différentes composantes, mais le tout reste superficiel.

Ouvrages plus techniques:

4. BRESSIN, M. et JOBARD, Y. Micro-informatique, télématique et documentation. _ Besançon: CRDP, 1985. _ 2 vol.

Les auteurs ont voulu s'adresser aux initiés comme aux néophytes en informatique.

Dans un souci de clarté et de didactisme, ils ont consacré un volume à la définition et au fonctionnement des micro-ordinateurs, puis à l'étude des périphériques: clavier, écran, imprimante, modem... Certains chapitres sont dépassés, mais les auteurs n'ont fait que décrire les possibilités des matériels et logiciels présents sur le marché en 1985.

Le second volume développe toutes les applications documentaires possibles grâce à l'informatique. On y parle beaucoup de l'utilisation des systèmes de gestion de bases de données et du centre serveur Télésystèmes-Questel. Il est rappelé aussi que l'informatisation de tout établissement sous-entend de nombreuses réflexions, analyses et études au préalable.

5. DEWEZE, A. Informatique documentaire. _ Préface des Pr. J. Cordonnier et R. Bouché. _ 3e ed. _ Paris: Masson, 1989. _ 281 p. _ ISBN 2-225-81702-2.

Cet ouvrage est relativement récent et il est bon, à ce titre, de le mentionner.

Il est destiné à tout responsable d'un service d'information désireux d'approfondir les mécanismes de son traitement

informatique. Puissamment illustré, assez scientifique, ce livre présente, lui aussi, les fonctions et organes de l'utilisateur. Il traite, de plus, des nouvelles techniques d'archivage des documents écrits avec le disque optique numérique, notamment. Comme il se doit, les bases de données bibliographiques trouvent leur place dans cet ouvrage. Le dernier chapitre présente d'ailleurs l'application récente d'une base de données relationnelle (logiciel appelé 4ème dimension!).

Le présent ouvrage est susceptible de faciliter l'analyse et la programmation des problèmes informatisables.

6. ASSOCIATION FRANCAISE DES DOCUMENTALISTES ET DES BIBLIOTHECAIRES SPECIALISES. _ L'informatisation documentaire en France. _ Paris: La Documentation Française, 1983. _ 143 p. _ ISBN 2-11-001080-0.

L'ADBS a voulu faire le point sur la situation en France de l'informatique documentaire et des systèmes d'information automatisés.

Cet ouvrage collectif, écrit avec le concours de plusieurs spécialistes de l'utilisation de l'informatique et de la télématique, s'attache aux aspects tant techniques qu'économiques et humains de l'informatique documentaire. En

signalant l'existence de clubs d'utilisateurs de bases de données, il apporte des éléments notables de réflexion et d'analyse sur les possibilités et les enjeux des banques de données.

L'INFORMATISATION DES BIBLIOTHEQUES FRANCAISES

N.B: Les documents sont classés suivant leur date de publication.

Monographies:

7. LE LOARER, Pierre: L'informatisation des bibliothèques françaises: histoire et développement, Paris: Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1981. 69 p.

Dans les années 80, les bibliothèques publiques ont connu un formidable bouleversement, suite à l'introduction de l'informatique. L'histoire et le développement de l'informatisation des bibliothèques françaises sont l'objet d'étude d'un mémoire de DEA présenté par Pierre Le Loarer.

L'auteur nous présente toutes les difficultés institutionnelles, économiques, techniques et psychologiques liées aux projets d'informatisation.

Après une analyse des raisons d'informatiser une bibliothèque, il décrit toutes les fonctions informatisables. Cependant, l'important n'est pas de moderniser pour le plaisir, mais d'offrir aux utilisateurs un service efficace. L'accès au catalogue par minitel, la possibilité de réserver un ouvrage depuis son domicile, l'interrogation d'une base de données, tous ces moyens, dont peuvent désormais disposer les bibliothèques, rendent un meilleur service à l'utilisateur.

Mais il est bon aussi de rappeler que l'informatisation ne prend tout son sens que dans la perspective d'un réseau, régional, par type de bibliothèques ou encore par domaines. Enfin, Pierre Le Loarer consacre un chapitre à l'impact de l'informatique sur les bibliothécaires et ne dissimule pas la

méfiance éprouvée parfois vis-à-vis des ordinateurs. Mais une plus grande connaissance et compréhension ont remplacé aujourd'hui la peur des professionnels des bibliothèques.

Cet ouvrage étant déjà ancien et traitant de l'informatique, domaine où les évolutions sont très rapides depuis quelques années, on aurait pu craindre que le contenu ne fut dépassé. Or, tel n'est pas le cas, car l'auteur a préféré l'analyse à la description. Il a bien mis en évidence l'enjeu que représente la normalisation et l'idée de réseau pour les bibliothèques. Et on constate finalement que la France possède toujours cette particularité de ne pas avoir mis sur pied une politique nationale d'informatisation des services destinés au public.

8. ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS. L'introduction de l'informatique dans les bibliothèques et les centres de documentation. Nancy: Bibliothèque Interuniversitaire, 1981. 73 p.

Cet ouvrage est la réunion d'interventions faites par des professionnels des bibliothèques, lors d'une journée d'étude à Nancy sur l'informatique.

Le titre de l'ouvrage est quelque peu abusif, car il est, en réalité, essentiellement question de la télématique. Au demeurant, sont expliqués clairement et simplement ce que sont les bases de données, les banques de données et les serveurs. On peut également retenir, dans le domaine de la télématique, tout est affaire de formation et de pratique. En définitive, les informations contenues dans ce livre sont très succinctes.

9. MINISTERE DE LA CULTURE. Direction du Livre et de la Lecture. L'automatisation des bibliothèques municipales. Paris: DLL, 1982. 51 p.

La Direction du Livre et de la Lecture en France est l'organisme de tutelle des bibliothèques municipales. A leur intention, elle édite des ouvrages sur des points particuliers, susceptibles de les intéresser.

Ainsi, dans L'automatisation des bibliothèques municipales sont décrits les principaux objectifs de l'informatisation: la simplification et la rationalisation. Les fonctions spécifiques aux bibliothèques, telles que les commandes, le catalogage, la gestion des prêts et les statistiques sur les lecteurs peuvent être automatisées.

La DLL profite aussi de cet ouvrage pour rappeler les actions qu'elle mène en faveur de l'informatisation des BM. Outre les activités d'information et de conseil aux villes, de formation continue, la DLL octroie des subventions importantes pour l'acquisition de matériel informatique. Ces aides sont une réelle incitation mais les bibliothécaires, qui ne sont pas informaticiens, regrettent de pas avoir en leur possession des études comparatives sur les différents logiciels documentaires existants.

10. ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS. L'informatique et les bibliothèques: Actes de la journée d'étude (21 mars 1983; Annecy). Lyon: L.I.B.R.A., 1983. 75 p.

Ce recueil des actes d'une journée d'étude sur l'informatique et les bibliothèques comporte diverses informations intéressantes pour les bibliothécaires.

Ainsi, ces derniers peuvent suivre une formation à l'interrogation de bases de données dans des URFIST (Unités Régionales de Formation et de Promotion pour l'Information Scientifique et Technique). L'existence d'un réseau entre bibliothèques devient effectif aujourd'hui avec le CCN (Catalogue Collectif National des périodiques). Enfin, la confrontation entre deux projets d'informatisation, celui de Miramas et de la Part-Dieu à Lyon, est particulièrement instructive. Dans les deux cas, les avantages de la gestion en temps réel sont mis en lumière. Mais, la bibliothèque de la Part-Dieu, informatisée depuis 1972, a une plus grande expérience de l'informatique. Après plusieurs expérimentations et déceptions, elle a appris que rien n'est définitif, ni parfait en matière de système automatisé. Il faut donc rester vigilant et ne pas hésiter à abandonner ou modifier un logiciel qui ne donne pas satisfaction.

11. BOULET, Anne, KERIGUY, Jacques, MARLOT, Lucien et al. Informatique et bibliothèques: pourquoi et comment informatiser. Paris: Editions du Cercle de la Librairie, 1986. 275 p. ISBN 2-7654-0344-9.

Toutes les bibliothèques en France ne sont pas totalement informatisées, loin s'en faut. L'informatique n'est entrée dans les bibliothèques publiques que tardivement. Les bibliothé-

-caires qui ont osé se lancer, il y a quelques années, dans l'aventure de l'automatisation ont oeuvré seuls, souvent démunis de conseils et d'informations pratiques. Depuis 1986, ils disposent enfin d'un ouvrage écrit par des professionnels des bibliothèques pour les guider.

Informatique et bibliothèques expose clairement pourquoi et comment informatiser une bibliothèque. Les objectifs de l'automatisation sont, d'une part, l'amélioration du service rendu pour le public et, d'autre part, l'allègement des tâches fastidieuses pour le personnel.

L'informatisation entraîne généralement une nouvelle organisation du travail, car elle transforme et rationalise toutes les fonctions traditionnelles de la bibliothèque, comme les acquisitions, le catalogage, la circulation des documents et le prêt. Grâce à l'informatique, les bibliothécaires peuvent obtenir de meilleurs outils de gestion.

Face à l'accroissement des demandes des usagers et au nombre considérable de documents recensés dans le monde, les bibliothèques sont amenées à coopérer et à échanger leurs informations. Or, la coopération ne peut fonctionner que grâce à une certaine normalisation, d'où l'importance des recommandations des organismes internationaux de normalisation. La démarche d'informatisation demeure une étape délicate, dont il convient de respecter les différentes phases. Nul ne peut faire l'économie de l'estimation des besoins dans le cahier des charges. Le choix des matériels et logiciel doit être opéré en toute connaissance de cause. Le meilleur moyen de réussir l'installation de l'informatique dans la bibliothèque reste de

s'informer, mais également d'informer le personnel, à qui il faut donner la preuve de l'utilité de l'informatique.

Cet ouvrage s'adresse essentiellement à un public restreint: les bibliothécaires. Mais il constitue une référence, car il envisage tous les problèmes posés par la mise en place de l'informatique et donne des réponses objectives et sensées. Certains chapitres sont obsolètes, victimes des changements politiques. (la DBMIST n'existe plus), cependant on peut encore recommander ce livre à tous ceux qui sont intéressés par l'introduction des nouvelles technologies dans les bibliothèques publiques.

Publications en série:

12. VALLET, Catherine. L'informatisation: une épreuve salutaire. Bulletin des Bibliothèques de France. 1988, t.33, n°4, p.312-315.

Même si cet article concerne surtout l'informatisation des Bibliothèques Centrales de Prêt et des discothèques, les réflexions qu'il contient valent aussi pour les Bibliothèques Municipales.

Le réalisme est de rigueur: apparaissent sur le marché des logiciels de gestion des bibliothèques toujours plus performants, mais il n'existe pas de logiciel idéal. Le choix d'un logiciel est cependant capital, car il oblige à analyser sa propre bibliothèque, à dévoiler les dysfonctionnements et à se fixer des objectifs précis dans le cahier des charges. Des problèmes de catalogage et d'indexation subsistent en l'absence de normes précises. Or, les notions de catalogage partagé et de réseau font partie des avantages que l'on est en droit d'attendre de l'informatisation.

13. ADAMS, Judith. Le catalogue informatique. Bulletin des Bibliothèques de France. 1989, t.34, n°1, p.10-17.

L'OPAC représente-t-il un progrès ou un danger pour les bibliothèques? Telle est la question que soulève Judith Adams dans cet article.

A priori, l'OPAC c'est-à-dire le catalogue informatisé, facilite l'accès à l'information. Il transporte la bibliothèque au domicile de l'utilisateur, ouvre sur les ressources des autres bibliothèques; Il est utilisé par tous, petits ou

grands. En ce sens, il favorise une certaine démocratisation de l'accès au savoir.

Mais le catalogue informatisé n'en laisse pas moins transparaître des tendances à l'autoritarisme: incompatibilité des systèmes (il existe plus de 50 systèmes d'OPAC dans les bibliothèques), options particulières au moment de la conception des logiciels (problèmes de l'indexation matière et de la recherche par sujet pour l'utilisateur), atteinte virtuelle à la liberté individuelle (contrôle a posteriori de l'interrogation faite par l'usager), obstacles à l'accès aux banques de données (l'intermédiaire obligé est le bibliothécaire) et enfin unification de la tarification des services informatiques. Le concept de services payants poursuit son chemin dans l'esprit des bibliothécaires, mais il comporte des risques pour l'institution que représente la bibliothèque. A travers l'OPAC, l'auteur montre bien que l'informatique n'est pas exempte de difficultés et qu'il faut prendre garde qu'elle ne modifie la bibliothèque dans un sens non désiré.

La sociologie du travail

Nous avons cherché en vain des ouvrages traitant de l'impact de l'informatisation sur le personnel des bibliothèques.

Malheureusement, aucune étude globale n'a été faite à ce sujet jusqu'à présent. Nous avons trouvé cependant des réflexions sur les attitudes du personnel face à l'informatique dans les livres cités précédemment. Nous rappelons brièvement leurs références:

ADER, Martin. Le choc informatique. Paris: Denoël, 1984. 227p. ISBN 2-207-23017-1.

LE LOARER, Pierre. L'informatisation des bibliothèques françaises: histoire et développement. Paris: Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1981. 69p.

BOULET, Anne et al. Informatique et bibliothèques: pourquoi et comment informatiser une bibliothèque. Paris: Editions du Cercle de la Librairie, 1986. 275p. ISBN 2-7654-0344-9.

Nous signalons aussi deux ouvrages dont les titres sont assez pertinents, mais que nous n'avons pas encore pu consulter:

AMZIANE, Mohammed. Mutation technologique et changement organisationnel: l'impact de l'informatisation sur la gestion des BM en France. Paris X.

GROUPE D'ETUDES SOCIALES, TECHNIQUES ET ECONOMIQUES. Informatisation et vie au travail; un guide pour maîtriser les impacts sociaux du développement de l'informatique. Paris: Ed. d'Organisation, 1981. 335p. ISBN 2-7081-0481-0.

Il nous reste à citer enfin un livre remarquable sur les bibliothécaires et un article tiré de l'ABF.

14. SEIBEL, Bernadette. Au nom du livre: Analyse sociale d'une profession: les bibliothécaires. Paris: La Documentation Française, 1988. 229p. ISBN 2-11-001937-9.

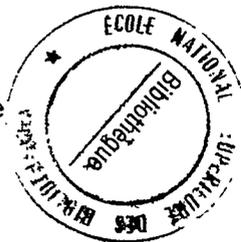
Pour tout savoir sur la profession de bibliothécaire, il suffit de lire ce livre passionnant écrit par Bernadette Seibel, sociologue.

A partir d'une enquête, l'auteur commente l'évolution du métier de bibliothécaire. La profession tend aujourd'hui à se défaire de l'image qui lui a longtemps collé à la peau: celle du bibliothécaire érudit, bénévole et jaloux de ses collections. Les bibliothécaires actuels sont salariés, personnel d'Etat ou personnel territorial. A 86%, ce sont des femmes qui exercent ce métier! Elles se recrutent principalement parmi les étudiantes littéraires.

On assiste depuis peu à une redéfinition de leur rôle professionnel, du fait de l'introduction des nouvelles technologies dans les bibliothèques. La désaffection pour le catalogage, le désintérêt pour la bibliographie traditionnelle ont laissé place à un intérêt croissant pour l'orientation bibliographique, grâce aux bases de données, et pour l'animation culturelle. Le nouveau professionnel se veut un médiateur chargé de transmettre des informations ou de divulguer des biens et messages culturels.

L'auteur termine son livre par un chapitre particulièrement intéressant sur les attitudes des bibliothécaires face à l'informatisation. Plusieurs facteurs (génération, niveau d'études, origine sociale et position professionnelle) influent sur leurs dispositions favorables ou défavorables par rapport

aux nouvelles technologies. Mais on peut dire, en guise de conclusion, que les bibliothécaires, dans leur majorité, attendent de l'informatique qu'elle leur donne une image valorisante de leur savoir-faire auprès du public.



15. ROSENTHAL, Joseph A. Les murailles s'écroulent: L'impact de l'ère électronique sur les bibliothèques et leurs utilisateurs. _ Bulletin d'informations de l'ABF. _ 1989, n°145, p. 6-11.

L'auteur de cet article se propose d'étudier les conséquences de l'introduction de l'informatique dans les bibliothèques. Les attentes des utilisateurs, tout d'abord, dépassent les possibilités actuelles des pauvres bibliothèques. Le catalogue informatisé (quand il existe) ne peut leur offrir que ce qu'il contient. Or, les lecteurs voudraient accéder à des références de périodiques, des résumés, des données directement exploitables, etc... Il y a donc encore du travail à faire et des obstacles à surmonter pour les bibliothèques.

Face à la complexité croissante du monde de l'information, le besoin de formation des utilisateurs et de recours aux conseils du bibliothécaire se fait sentir. Le personnel doit donc assister à des programmes de formation pour l'interrogation de bases de données, par exemple. Dans l'avenir, les bibliothécaires vont de plus en plus faire fonction de conseillers pour leur public et devront alors travailler en commun, condition essentielle pour une bonne circulation des informations.

Les responsables actuels de bibliothèques savent que toutes ces modifications ont et auront un coût financier non négligeable, mais le jeu n'en vaut-il pas la chandelle ?

12

*



* 9 5 7 4 1 7 B *